Esterman, rue de Mouveaux. — *Publications de mariages.* — Charles Demey, 20 ans, tisserand, et Louise Duhem 19 ans, rattacheuse. — Julien Ceuninck, 22 ans, tisserand, et Louise Deconninck, 24 ans, journalière. — Jean-Baptiste Legrand, 31 ans, peintre, et Angèle Blondel, 16 ans, sans profession. — Léon Bresson, 26 ans, pâtissier, et Marie Seytters, 38 ans, pâtissière. — Georges Agache, 27 ans, bouranger, et Virginie Boville, 25 ans, tailleuse. — Jules Vanhaecke, 27 ans, tisserand, et Justine Valenduc, 25 ans, soigneuse. — *Mariages* — Cyrille Grimonprez, 27 ans, domestique, et Valentine Braconier, 23 ans, dévideuse. — Arthur Legrand, 26 ans, trieur, et Reine Lebeau, 24 ans, journalière. — Alphonse Werquin, 27 ans, tisserand, et Octavie Delva, 25 ans, rattacheuse. — Edouard Delplanque, 21 ans, rattacheur, et Romanie Lallemand, 19 ans, soigneuse. — Cyrille Flipo, 33 ans, rentreur, et Palmyre Mathon, 30 ans, moulineuse. — Louis Devoldère, 28 ans, couveur, et Hortense Ballois, 24 ans, soigneuse. — Charles Curghebeur, 24 ans, ingénieur, et Eugénie Vandekerkhove, 24 ans, sans profession. — Emile Robert, 21 ans, rattacheur, et Romanie Casette, 19 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Delahaye, 28 ans, rattacheur, et Marie Supply, 26 ans, dévideuse. — Emile Deschamps, 26 ans, tisserand, et Marie Leplat, 26 ans, doubleuse. — Albert Rossuyt, 24 ans, employé de commerce, et Marie Faveur, 19 ans, sans profession. — Auguste Roger, 28 ans, rattacheur, et Adèle Corne, 19 ans, couturière. — Armand Tiberghien, 23 ans, magasinier, et Rosalie Daubuerie, 22 ans, servante. — Pierre Dendoncker, 29 ans, rattacheur, et Marie Catteau, 27 ans, doubleuse. — François Demblon, 29 ans, négociant, et Joséphine Beaucarne, 30 ans, sans profession. Edmond Verhelle, 36 ans, mécanicien, et Apolline Delehambre, 27 ans, couturière.

Déclarations de décès du 9 janvier. — Marguerite Kint, 2 ans, rue des Parveaux. — Marthe Cretal, 12 jours, rue du Flocon. — Juliette Joleand, 57 ans, sans profession, rue de l'Arsenal. Courbet. — Jean-Baptiste Ferrel, 76 ans, sans profession, rue de Gand. — Florine Duterte, 66 ans, sans profession, rue des Phalempins. — Léonie Morel, 35 ans 9 mois, sans profession, ruelle Castel. — Madeleine Dumortier, 18 jours, rue de la Marlière. — Jules Selosse, tisseur, rue de la Marlière.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier.* — Georges Joye, rue du Château. — Joseph Deroy, rue de Lille. — Oscar Dupont, rue de la Lys. — Henri Thiery, ruelle Saint-Jean. — Laura Vaes, au Mont. Marie Demit, rue Saint-Hilaire. — Emma Vanwalleghem, canton du Soleil. — Madeleine Hornaert, rue d'Arcole. — Henri Bogaert, au Colbras. — Albertine Lafaze, rue d'Arcole. — Irma Tillen, rue d'Arcole — Angèle Santy, cour Mahieu. — Marthe Crombez, rue de Linselles — Louise Verholle, à Sébastopol. — *Déclarations de décès du 1er au 8 janvier.* — Edouard Defretin, 81 ans, rentier à la Place. — Stéphanie Demey, 5 semaines, cour Danset. — Edouard Aspslagt, 22 mois, rue Saint-Hilaire. — Jean-Baptiste Boussemart 67 ans, bobineur, rue des Ecoles. — Jean-Baptiste Segers, 65 ans, tisserand, rue Verte. — Jules Libert, 24 ans, tisserand, rue des Ecoles — Pierre Masselis, 71 ans, marchand de légumes, Moulin Dupent. — Bien Aimée Bitouzé, 64 ans, sans profession, rue de Linselles. Marie Castelain, 2 ans, au Vertou uet. — Joseph Vast, 5 mois, rue Turbigo. — Albert Bouckhuyt 6 jours, rue Saint André. — Albert Lapière, 5 ans, rue du Forage. — Armand Dedeurwaerder, 43 ans, tisserand, rue Fraisez — Marie Vandenhaeghe, 6 mois, rue Saint-André. — Albert Maertens 1 an, rue Saint-André.

ESTAIMPUIS. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier* — Néant. — *Mariage.* — Désiré Desprets, 26 ans, cultivateur à Estaimpuis, et Amaïa Losfeld, 20 ans, modiste, à Estaimpuis. — *Déclaration de décès du 1er au 8 janvier.* — Eugène Vercleven, 3 ans, hameau Hermonpont.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier.* — Charles Spilliers, au Molinel. Louis Blervacque, au Quesne. — Hélène Roggeman, rue St-Patrick — Eugénie Weppe, au Plouich, — Madeleine Roussel, rue de Tourcoing. — Henri Verstraete, rue Chuffart. — Amédée De Witte, cour Luiset. — Auguste Desablens, à Rouge-Barre. — Hélène Huyghebaert, rue de la Chapelle. — *Déclarations de décès du 1er au 7 janvier.* — Charlotte Peonvost, 88 ans, sans profession, à Rouge-Barre. — Thomas Desplanques, 89 ans, rentier, au Plouich. — Augustin Duthoit, 79 ans, cultivateur, au Quesne. — Victor Dumortier, 3 ans, rue de la Gare. — Gustave Verstraeten, 9 mois, rue Saint-Joseph. — Berte présenté sans vie, rangée de l'Eclusa — Henri Tavernier, 16 mois au Plouich. — Marguerite Vernière, 12 jours, au Molinel. — Marie Honorez, 19 ans, sans profession, au Molinel.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 25 décembre 1891 au 7 janvier 1892.* — Emilie Wagrez, rue des Chaudronniers. — Alice Dhalluin, la Viscourt. — Eugène Duterte, le Caillou. — Madeleine Marcaux, la Basse. — *Déclarations de décès du 25 décembre au 7 janvier.* — Noémie Selmann, 3 ans, le Flegard — Paul Dumortier, 23 ans, la Vignette. — Philomène Dewaele, 5 ans, la Vignette. — Paul Delobel, 7 ans, le Gavre. Maria Delbarre, 5 ans, la Vignette — Blondeau, présenté sans vie, le Caillou. — Lou s Ferrant, 7 semaines, le Cagebert. — Jules Marescaux, 9 mois, la Caillou. Henri Roussel, 5 mois, la Vallée. — Philomène Detand, 6 mois, la Vignette. — Charles Delburro, 3 ans, la Vignette. — Henri Bouryr, 2 mois, la Viscourt. — Thérèse Lycke, 19 ans, la Viscourt — Valentine Mathieu, 11 mois, le Caillou.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 3 janvier.* — Néant. — *Déclarations de décès du janvier.* — Théophile Lapor e, 44 ans, journalier, Bas-Vois ; Florimine Pagret, 91 ans, sans profession, pavé d'Aelbeke. — Blondine Vandewaele, 86 ans, sans profession, au Bas-Voisinage. — Marie Van Reckhout, 11 mois, rue du Bornemark.

DOTTIGNIES. — *Déclarations de naissances du 1er au 7 janvier.* — Aline Bossuyt, Bas-Beurre. — Flavie Despriet, Bas-Beurre. — Emma et Léonie Ravallaghien, jumelles, Beuf. — Albert Suttain, Pont d'Avis. — *Déclarations de décès du 1er au 7 janvier.* — Marie Delemme, Loupe. — Anastasie Vangeluwe, Cimetière. — Félicie Losfeld, Placée.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MILLESCAMPS-BRÉHON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Léonie-Elise-Adrienne BRÉHON, épouse de M. Adolphe MILLESCAMPS, née à Lille, le 4 juin 1825, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1892, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 12 courant à 8 heures 1/2, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 13 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 30.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Carlos BONTE, veuf de Dame Sophie DEREIN, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1891, dans sa soixante-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-François-Joseph D'HALLUIN, veuf de Dame Joséphine DELMOTTE, décédé à Lewarde (Nord), le 11 décembre 1891, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles DUBAR, époux de Dame Claire SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1891, dans sa trente-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, le lundi 11 janvier 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Bernard OOSTERLINCK, époux de Dame Virginie ISIBART, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1891, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Etienne-Désiré LEMOINE, époux de Dame Sophie GRIMONPONT, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1890, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 12 janvier 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Adelphine-Alexandrine LEPERS veuve de M. Louis SCAMPS, décédée à Roubaix, le 8 décembre 1891, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LES CARTES DE VISITE

A quelle époque remonte l'usage des cartes de visite ?

Les Chinois connaissaient bien avant nous les cartes de visite : avec leur esprit formaliste, méticuleux et précis, ils organisèrent une hiérarchie de cartons, des grands dignitaires aux plus minces lettrés : les derniers n'avaient droit qu'à de petites cartes de visite, feuilles de papier rouge, oblongues, portant leur nom en caractères noirs, tracés de bas en haut et de gauche à droite. Les cartes augmentaient de volume avec la situation sociale, et celles des principaux fonctionnaires étaient si grandes que l'on aurait pu en tapisser un petit salon; d'autant mieux que la calligraphie et la peinture étant estimées au même titre en Chine, ces belles cartes avaient un prix artistique considérable. Depuis plus de mille ans ces cartes sont en usage : dans le roman chinois des *Deux Cousines*, traduit par Albert de Rémusat, il en est fait mention à deux reprises.

En Europe, c'est au temps de Louis XIV que la carte de visite, sous le nom de *billet de visite*, fit son apparition dans le monde et dans les relations sociales. Dans une curieuse petite pièce de vers intitulée : *Les Incommodités réciproques du Jour de l'An*, qui parut à la fin du XVIIe siècle, on voit que le billet de visite fut d'abord une carte à louer retournée sur laquelle on inscrivait son nom et qu'on glissait dans la serrure quand on ne trouvait pas la personne : de là l'origine des cartes de visite qui restèrent longtemps manuscrites. Dans la collection que le baron de Bourgoing a eu l'obligeance de mettre à notre disposition figurent de *nombreuses cartes, ou fragments de cartes à jouer* qui portent au dos des noms écrits à la main : Le comte de Gersdorff, ministre de Saxe, l'ambassadeur de Hollande, le chargé des affaires de la cour impériale de Russie, etc. : sur le revers d'une dame de cœur l'ambassadeur de Venise a inscrit son nom et son titre. Sous la Régence et pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, les cartes de visite autographes furent remplacées par les cartes de visite gravées; la mode s'y mit et tous les bourgeois se mirent à faire imprimer leur nom anobli sur de petits carrés de Hollande. Jamais on ne vit tant de titres.

Vers 1750, on y fit graver des armoiries, et cette originalité devint bientôt la règle; dès lors les plus *habiles* et les plus illustres artistes se plurent à enjoliver les billets de visite : les Cochin, les Eisen, les Fragonard, les Choffart, les Moreau se firent les ornemanistes de ces bouts de papier honorés par l'art. Enguirlandés par leur caprice, ces cartes éphémères portaient, les unes, un nom *écrit à la main, les autres, gravés spécialement* pour les personnes de marque, des figures ou des ornements symboliques en conformités avec leur goût et leur situation. La collection de Bourgoing contient une carte gravée de l'archevêque de Sébaste, nonce du Pape près Sa Majesté catholique. *Le dessin représente* St-Pierre de Rome, dans le fond à droite; au premier plan l'Eglise, tenant en main les clefs et la croix; à gauche le nom et les armes du nonce.

Après 1750, la carte de visite était devenue le *porte-souhait imprimé; auparavant on s'envoyait* des compliments et des salutations par les laquais; les jours de fête ou de cérémonie, les gens du bel air se faisaient écrire aux portes, c'est-à-dire faisaient inscrire leur nom chez les suisses. A partir du milieu du XVIIIe siècle, on se mit à glisser les *cartes pour visites* chez le portier ou dans la serrure. Les graveurs se chargeaient tout à la fois de les remplir et de les faire porter ; sur des cadres tout faits avec de petites vignettes gravées, *ils inscrivaient ou gravaient le nom. L'usage* était si bien établi et si répandu que vers 1770 un conseiller au Parlement fit installer devant sa porte deux boites : l'une était vide avec l'écriteau : *Mettez*; l'autre était pleine de cartes à son nom et portait : *Prenez*.

La mode changea encore : on fit porter les cartes par des laquais; ceux-ci, à l'époque du 1er janvier, s'accostaient dans la rue et échangeaient des cartes ornées portant les souhaits de leurs maîtres; ils avaient déjà l'usage de s'appeler entre eux par le nom des gens qu'ils servaient.

Les cartes sont alors très originales; chacune porte sa marque et celle de celui qui l'a fait graver. Il est fort amusant de feuilleter l'inestimable collection du docteur Piogey, qui la laisse consulter avec une parfaite bonne grâce. Rassemblée en quarante années de patientes recherches, elle contient les types les plus variés des billets de visite gravés pendant le siècle de leur vogue.

La veuve d'un général se fait représenter en Artémise près du monument que décorent l'épée, le casque et le bouclier du défunt; un peu plus loin, on trouve un certain Wertheinstein, sans doute d'humeur vagabonde : sur sa carte, un voyageur déchiffre son nom tracé sur la pierre d'une ruine; peut-être n'est-ce qu'une allusion mélancolique à son âge; tournons quelques feuillets, la princesse de Palme dans une cartouche écrit de sa main, présente ses civilités à Mme la comtesse de Linange; à côté, le graveur Adam Bartsch, conservateur des estampes de Vienne, prend pour émissaire de ses civilités un sympathique caniche, tandis que François Casanova, frère du fameux baron de Seingalt, célèbre peintre de batailles, confie ce soin à un baudet de fière allure qui porte sur son dos un drapeau dans les plis duquel le nom de Casanova est largement écrit. Le Suisse Fischer, faisant allusion au sens de son propre nom, l'inscrivit au dessus d'une belle gravure qui représente un pêcheur en train de sortir des poissons de l'eau.

Enfin, le dernier ambassadeur de Venise à Paris, le chevalier Da Canale, se servait de cartes de visite splendides, ornées de lourds coins d'argent.

Aux approches de 1789, les temps devinrent plus graves : la mode quitta les petits objets charmants dont le siècle s'était si fort engoué. Les cartes prirent un caractère de simplicité. Pendant longtemps Augustin de Saint-Aubin fut réduit, pour gagner sa vie, à graver les feuilles de lauriers des cartes de visite des citoyens. Avec Bonaparte les cartes ornées reprirent la vogue : bientôt l'aigle impériale y déploya ses ailes; on vit des enfants se jouant au milieu de drapeaux et de trophées. Quelques cartes sont frappées en relief sur carton rose, avec des personnages costumés à l'antique et des ornements dans le style de Percier et Fontaine.

Outre les cartes de visite il y avait les cartes de nouvelle année portant des souhaits de bonheur : les Allemands excellaient déjà dans cette imagerie. Nos belles cartes de *Christmas*, qui sont d'importation anglo-germanique, avec leurs maisons et leurs arbres chargés de givre étincelant, leurs chats ornés de rubans roses et les vers au verso ne sont pas plus pittoresques et jolies que les cartes coloriées de 1760. Une partie de l'image se soulevait et on découvrait des vœux de bonne année imprimés ou tissés sur de la soie; les poètes à la mode y exerçaient leur imagination; un peu plus tard les ornements etrusques et greco-romains apparaissent; 1814 voit paraitre les cartes enguirlandées de violettes, d'abeilles, de fleurs de lys : les fleurs se soulèvent et l'on aperçoit un Napoléon, un Louis XVI, une Marie-Antoinette. Puis la carte gravée et enluminée perd sa vogue et peu à peu disparait.

De nos jours la carte de visite est absolument nue : un carton blanc porte le nom en lettres noires. En vain quelques fantaisistes ont voulu varier un peu les types. Barbey d'Aurevilly et quelques caricaturistes qui se firent graver des cartes bizarres ne purent altérer l'uniformité de la mode. En vain un papetier galant avait, vers 1835, inventé un nouveau modèle de cartes artistiques, entourées d'une dentelle à jour : le centre était orné d'une gouache, d'une aquarelle ou d'une sépia et le nom de la personne était écrit sur un rocher ou sur un tronc d'arbre. Cette invention eut peu de succès.

Quelques personnes ont imaginé d'imprimer leur signature, comme le critique d'art Philippe Burty; d'autres, tels que l'acteur Louis Monrose et le géologue Elie de Beaumont, membre de l'Institut, le tracent à la main : l'originalité s'arrête là. Toutes les cartes portent le nom et le prénom de la personne; sur une seule le prénom est remplacé par le mot *Monsieur* : celle de Monsieur Thiers.

On doit cependant une mention aux convaincus qui font suivre leur nom d'un commentaire qu'ils jugent honorable, utile ou indispensable. Villiers de l'Isle-Adam, vers 1867, faisait suivre son nom sur sa carte de visite de la mention suivante : *Candidat à la succession des rois de Chypre et de Jérusalem.* Citons encore le *Comte de S.... frère du général Z..., blessé à Sébastopol*, et *J. Rousseau, architecte, dont la famille ne descend aucunement du philosophe impie.*

Il y a peu d'années, un épicier de Dijon s'était mis sur les rangs, à côté de MM. Ferry et de Freycinet, pour la succession de Grévy; il inscrivait sur sa carte : *X.... candidat à la Présidence de la République.*

Plus récemment encore, il y a trois jours, j'ai vu la carte d'un provincial, qui porte en sous-titre la mention suivante : *Décoré du Mérite agricole, décoration qu'il a préférée à celle de la Légion d'honneur, qui lui était offerte par le président de la République.*

Quelques cartes enfin prennent un intérêt très vif des quelques lignes qui y sont tracées. Sur la dernière carte que François Haydn envoya le 1er janvier 1890 à son ami Stadler, maître de chapelle de San Stefano de Vienne, il écrivait : « Les forces m'abandonnent et la harpe ne rend plus de sons au toucher de mes mains de vieillard. » Stadler lui répondit : « Pourquoi me parles-tu de ton âge ? Ce que tu as créé ne peut mourir : le nom de Haydn est immortel. »

La veille de sa mort, Egger envoya sa carte à M. Renan avec ce joli distique latin :

Solem luna comes pallenti luce saluti,
Et sequatur lento semper amica gradu.

L'illustre érudit venait d'y répondre au moment où il apprit la mort de son ami :

Sol habet ordores, divina salentia luna.
Non video soli iui a quid invideat.

C'est-à-dire :

La lune compagne du soleil le salue de sa lumière pâlissante,
Et, fidèle amie, le suit de son pas ralenti.

Et

Le soleil a des feux brûlants, mais la lune de divins silences,
Que pourrait envier la lune au soleil.

Mais cela a bien plus de saveur en latin:

PHILIPPE BERTHELOT.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU LUNDI 11 JANVIER

POTAGE MILIENNE
SOLES AUX FINES HERBES
FERDEREAUX ROTIS
NAVETS AU SUCRE
PLUM-PUDDING
DESSERT

RECETTES. — *Plum-Pudding* (plat anglais). — Pour 10 personnes, 1/2 livre de raisin de smyrne, 1/2 graisse de rognon de bœuf ou 1/4 de beurre, 60 grammes de farine, 60 grammes de mie de pain, 30 grammes de sucre en poudre, 45 grammes de fruits confits (cédrat 15 gr.; écorce d'orange 15 grammes; angélique 15 gr.), plus 1/2 verre de lait, trois cuillerées à bouche de rhum, deux œufs, la moitié d'un citron, une pincée de gingembre en poudre, une pincée de muscade, une pincée de canelle et de sel fin.

Prenez la graisse de bœuf, débarrassez-la de toutes les peaux et filaments et hachez très fin, mêlez cette graisse à de la mie de pain à la farine et un 1/2 verre de lait, battez les 2 œufs avec le gingembre, la muscade, la cannelle, le sel, mêlez avec la graisse, le lait, le pain, la farine, ajoutez les fruits confits compris en filets, puis le raisin de corinthe, nettoyé et lavé, et le raisin de smyrne épluché. Remuez et finissez en ajoutant le rhum, la moitié du jus d'un citron, le sucre, battez avec une cuiller de bois jusqu'à ce que celle-ci tienne debout dans la pâte, la pâte doit être faite le soir pour n'être employée que le lendemain.

Cuisson. — Prenez un moule, beurrez-le, mettez-y la pâte qui doit remplir le moule complètement, couvrez avec un linge presque trempé dans l'eau chaude attachez-le avec une ficelle, mettez le moule dans l'eau bouillante le dessus en bas, attachez-le à la marmitte pour qu'il soit suspendu dans l'eau, il faut qu'il cuise pendant 4 heures et que l'eau n'arrête jamais de bouillir si l'eau diminue on ajoute de l'eau bouillante, au bout de 4 heures, plongez le moule dans l'eau froide, pendant 1/4 d'heure, enlevez le plum-pudding, arrosez de rhum et mettez le feu en servant.

CHOSES ET AUTRES

Sur la *place de la Bourse* :

Le banquier X... franchissait hier la grille du palais. Un mendiant lui tend la main ; il y laisse tomber deux sous.

— Dieu vous les rende mille fois, mon bon monsieur.

A ces mots, X... s'arrête ; puis, après quelques secondes de reflexion :

— Bah ! ça ferait cent francs, dit-il en s'en allant. La belle affaire !

* *

— Pardon, mademoiselle, fait observer un touriste à la bonne de l'auberge, je vous ferai remarquer que les fenêtres de ma chambre manquent de rideaux.

— Bah ! répond la fille d'un air dégagé, les vitres sont si sales que c'est « comme s'il y en avait. »

PRIX DU PAIN *pour servir de règle aux boulangers.* — PAIN DE MÉNAGE, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,29 c. — PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0,32 c60. — PAIN BLANC, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleurs, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0,35 c. — PAIN DE FLEUR (dit Pain français), composé de fleur de première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 5,000, les deux pains, à 10,000, les quatre pains, à 20,000, les huit pains, à 40 c. — Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 8 janvier 1892.

Le Maire de Roubaix, DESTOMBES, adjoint.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 6 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 10 janvier. — 2e représentation de : L'AFRICAINE, grand-opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique de Meyerbeer. — On commencera par : ON DEMANDE UN GOUVERNEUR, comédie en 2 actes, par MM. Decourcelle et Jaime. — Prix des places ordinaire.

Lundi 11 janvier. — *Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Sirois, régisseur-général* : La Belle Hélène, opéra-bouffe en 3 actes ; La Favorite, le 4e acte ; Le Maître de Chapelle, opéra-comique en 1 acte.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau 6 h. 1/2. — Dimanche 10 janvier. — Spectacle exceptionnel. 2 grandes pièces — 1re représentation du grand succès : LES RUINES DU CHATEAU DE MAUPRAT, drame en 5 actes et 6 tableaux, par M. G. Sand. — 1re représentation de : BABOLIN OU LE DIABLE AMOUREUX, pièce à grand spectacle, opéra-comique en 3 actes, de MM. Ferrier et Prevel, musique de Verney. — Ordre du spectacle : Les Ruines du Château de Mauprat ; 2. Babolin. — Prix des places ordinaire.

Ville de Roubaix. VASTE SALLE, Louis Couteau, 70, rue de la Vigne. Dimanche 10 janvier 1892. Grand Bal. Entrée 50 centimes par personne. Orchestre habitué. L'ouverture du bal se fera à 6 h. 1/2.

BIBLIOGRAPHIE

Tout le monde connait le **Musée des familles**, ce doyen des périodiques français, 60 ans de succès nous dispensent d'en faire l'éloge.

Mais le *Musée des familles* ne s'arrête pas dans la voie du progrès et a voulu faire plus encore ; il nous adresse aujourd'hui la première livraison d'une édition populaire et hebdomadaire au moyen de laquelle il veut tenter d'offrir à toutes les classes de lecteurs un roman véritablement littéraire et artistique, et qui obtiendra, nous en sommes certains, un succès immense et mérité. On y trouva réunis et popularisés pour le prix modique (0 fr. 10 les numéro, 6 fr. par an), et dans toutes les attrayantes conditions de bon choix des textes et de luxe des dessins, tout ce qui constitue comme rédaction et et illustration un recueil de premier ordre.

A un grand roman inédit, se joindront des nouvelles, des contes, des fantaisies dues aux meilleurs écrivains, illustrés par les artistes les plus habiles; des études historiques, des récits de voyages, des variétés scientifiques; la poésie et les gaîtés de la plume et du crayon viendront encore diversifier l'ensemble du recueil.

Les beaux arts, sous toutes leurs formes : peinture, sculpture, musique, théâtre, auront leur lot. Sous le titre de Mosaïque viendront se placer des travailles, des curiosités illustrées de toute sorte, et sous celui d'ami du foyer seront réunis des conseils, des notions exactes sur tout ce qui intéresse la vie pratique. Enfin les jeux d'esprit, proprement dits mais dépourvus autant que possible de leur caractère purement mécanique, c'est-à-dire rendus beaucoup plus intéressants par leur côté instructif donneront lieu à des concours trimestriels, où seront distribués de nombreux prix, consistant en lots de livres choisis dans le vaste et riche fonds de la librairie Ch. Delagrave.

La première livraison que nous avons sous les yeux, réalise déjà ce programme si complet à tous égards et nous permet de predire au *Musée des familles populaire* l'accueil le plus favorable dans toutes les classes et bientôt le succès le plus grand et le plus légitime. (Paris, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot).

Voir dans le numéro de l'**Univers illustré** du 9 janvier, de très beaux portraits de MM. Bertrand, Campocasso, Colonne et Boyer, ainsi que ceux des regrettés Bailly et docteur Richet. De superbes pages sur la mobilisation du service de santé, sur *Thamars*, sur les obsèques de Mgr Freppel, complètent ce splendide numéro, qui est encore rehaussé par les illustrations d'Alphonse de Neuville qui accompagnent le célèbre roman de Victor Hugo : *Bug Jargal* 292191

Le monde illustré. — *13, quai Voltaire, Paris* — Sommaire du numéro du 9 janvier 1892 : GRAVURES. — Armée : Mobilisation du Service de santé ; Marine : Le nouveau cuirassé *Le Neptune*, Chargement d'un canon, à bord d'un cuirassé ; Voyage : Exploration en Asie antérieure ; Afrique : Au Gabon et au Congo, vues et types ; Portraits : Mlle Augustine Darcelle, du théâtre de la Monnaie ; Beaux-Arts : *La fête de Carlina*, tableau de M. Hirsch ; Nécrologie : M. Bailly, M. le docteur Richet.

Texte. — Chroniques : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron; *A travers la Science*, par Camile Gaullier ; Variété : *Le Tombeau des Rois Mages*, par G. Lenôtre ; *Théâtres*, par H. Lemaire ; *Chronique musicale*, par A. Boisard; Voyages : *En Asie antérieure*, par Georges Pisson ; Explication des gravures, Bibliographies, Echecs, Rébus, Récréations, etc.

En supplément : *Le vertige de l'Inconnu*, roman, par G. Toudouze, illustrations en couleur, par Marold.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro : 50 centimes. 292210

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 janvier.—On a vu qu'hier l'émotion causée par la mort du Khédive n'avait pas été de longue durée. La fermeté du marché ne s'est pas démentée aujourd'hui. On ne ferme pas au plus haut mais on réalise une légère avance sur hier. Du reste au point de vue des affaires la séance a été très calme.

Les spéculateurs qui avaient vu la baisse sur les évènements d'Egypte ont été complètement trompés dans leurs calculs. Le 3 0/0 après 95 42 finit à 95,35. Le nouveau à 95 55. Le calme a été presque complet sur les actions de nos grands établissements de crédit. La nuance est toujours la fermeté. Le foncier est à 1221.25 La Banque de Paris à 696.50. Le Crédit Lyonnais à 805.

Nos grands chemins restent fermement tenus. Le Lyon à 1485. Les actions de la Compagnie française des voies ferrées économiques ont un excellent courant de demandes à 530. Les fonds étrangers sont en général mieux tenus aujourd'hui qu'hier. L'Italien est en reprise à 90,45. L'Extérieure et le Portugais sont moins faibles Les valeurs ottomanes sont en ce moment assez actives.

En Banque les valeurs minières sont assez fermes. La hausse s'accentue sur le Morena à 107,50. En résumé la semaine finit bien et la tendance paraît être à la hausse.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 9 janvier. — La liquidation a été très facile et les acheteurs qui ont voulu conserver leurs positions ont pu la faire dans des conditions fort douces. Depuis la liquidation, les affaires se sont un peu ralenties, mais la spéculation se montrant en général confiante dans la hausse. Les nombreux coupons à échéance de janvier *sont venus accroître les disponibilités.*

Le seul évènement de la semaine a été la mort du vice-roi d'Egypte qui ne paraît du reste pas devoir influencer le marché.

Le 3 0/0 est à 95,35. Le nouveau sur lequel il y a un versement de 15 janvier est à 95,60.

Le Crédit foncier a détaché un coupon de 30 fr. et se tient ferme à 1225.

Les obligations du Crédit foncier font preuve d'une remarquable solidité.

La Banque de Paris est bien tenue à 695 ex-coupon de 20 fr.

Le Crédit Lyonnais maintient fermement ses cours.

La Banque d'Escompte est à 550. Les actions de cette société vont être échangées contre des titres entièrement libérés à raison de 2 titres pour un.

La société générale se maintient aux environs de 480. Le dividende sera le même en 1891 que les années précédentes.

Nos grands chemins sont fermes.

Nous avons il y a quelque temps attiré l'attention de nos lecteurs sur les actions des voies ferrées économiques. Ces titres valaient alors 520, aujourd'hui ils sont demandés à 530.

Les chemins méridionaux Italiens sont en marche vers leurs anciens cours.

La ligne est excellente.

Les obligations des chemins de fer économiques donnent toujours lieu à de bons achats.

Les fonds étrangers sont assez bien tenus.

L'Italien se tient bien malgré le détachement du coupon à 90.30.

L'Extérieure et le Portugais sont un peu moins faibles.

Notons la bonne tendance des fonds ottomans.

En Banque, l'action Morena s'avance à 107.50. Le champs d'or s'inscrit aux environs de 75.

L'émission des 15.000 délégations 4 0/0 dont le produit est destiné aux compagnies de chemins de fer secondaires se fait autour de 275.

Tout le monde sait que le déversage des eaux d'égoûts de la ville de Paris a fait la fortune des propriétaires de la plaine de Geuneviliers. Un fait semblable va se produire dans la banlieue de Toulouse. Une plaine de 10.000 hectares de terrains propres à la culture maraîchère va être fertilisée au moyen d'un canal dérivé de la Garonne.

A cet effet la Société du canal de Toulouse a été constituée au capital de 120,000 fr. entièrement en numéraire avec une subvention de l'Etat d'un million de francs.

Les 2400 actions de 500 fr. de cette société sont offertes au public par le comptoir des Fonds nationaux sans aucune majoration c'est-à-dire 500 payables 250 en souscrivant et 250 fr. à la répartition.

Nous avons reçu de l'ingénieur directeur des travaux de l'Electra une lettre de Lucho nous annonçant l'installation officielle de la Compagnie Electra par les représentants du gouvernement péruvien.

Notre ingénieur a trouvé la main d'œuvre facile et à très bon compte.

Son premier soin a été avec l'appui du gouvernement de mettre un terme aux déprédations des ingénes.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous laissons à leur disposition tout le dossier de la mine de l'Electra.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie
SUCCURSALE DE LILLE

Emission publique de
15,000 Délégations de Chemins de Fer
300 FR. 4 0/0

Amortissables à 500 fr. en 15 ans, rapportant 12 fr. par an, payables au porteur les 15 janvier, 15 avril 15 juillet et 15 octobre.

La *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie* prend à sa charge l'impôt sur le revenu. *Les coupons sont donc payables nets de tout impôt.*

TAUX D'EMISSION : 275 FRANCS

Payables
25 francs en souscrivant ;
50 » à la répartition, le 25 janvier 1892;
50 » le 15 avril 1892;
50 » le 15 juillet 1892.
50 » le 15 octobre 1892;
50 » le 15 janvier 1893.

Sur le taux d'émission et sans tenir compte de la prime de remboursement, les *Délégations de Chemins de Fer* se capitalisent à **4,50 0/0.**

Une bonification de 3 fr. sera faite sur les obligations qui seront libérées à la répartition.

Les coupons échéant en janvier sont reçus en paiement.

Le montant des *Délégations* émises est destiné aux Compagnies des Chemins de fer secondaires pour l'achèvement de leur réseau et l'augmentation de leur matériel.

Les *Délégations* émises sont donc de véritables obligations de chemins de fer, elles sont garanties :

1° Par la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie*, au capital de 6 millions;

2° Par le compte-courant des compagnies auxquelles les actions sont faites;

3° Par les titres de ces diverses compagnies que la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie* reçoit en garantie de ces avances.

Ces divers titres représentent, à eux seuls, **8 millions** et leur revenu atteint, dès à présent, plus de **200,000 fr.**, alors que les annuités nécessités par l'intérêt des *Délégations* ne représentent